

**COMPTE-RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
Du 13 Décembre 2022**

Présents :

Patricia TESTA, Roseline RIU, Virginie ARSEGUEL, Albertina GUIU, Patricia SAUMANDE
Germain FLORES, Auguste PEREIRA, Germain RAMIREZ, Philippe CARAUD, Christophe
ALAUZET

Procurations :

Christophe GONÇALVES donne procuration à Patricia TESTA

Absents excusés :

Jessica ANNE, Sébastien ROUGET

Absents :

Jean François FONQUERGNE, Anna PAZ

Secrétaire :

Virginie ARSEGUEL

Madame le Maire ouvre la séance en donnant lecture des procurations et le l'ordre du jour.

1. Versement d'une gratification

Madame le Maire rappelle que les agents titulaires ont un versement de 300 €uros en prime de Noël.

Par équité pour le personnel non titulaire Madame le Maire propose d'allouer cette même gratification.

Le Conseil approuve à l'unanimité

2. Décision modificative N°2

Madame le Maire expose au Conseil qu'il y a des modifications à faire car il manque des crédits notamment sur :

- le poste énergie pour lequel il va falloir rajouter 11 000 €uros
- le poste Entretien réparations voiries : 1 000 €uros
- le poste Entretien matériel roulant : 100 €uros
- le poste Maintenance : 2 000 €uros
- le poste Frais divers : 150 €uros
- le poste Frais de nettoyage des locaux : 78 €uros

Ces crédits sont ajustés sur les postes suivants :

- 8 000 €uros sur entretien bois,
- 5 000 €uros sur Honoraires,
- 828 €uros sur frais d'actes

Le Conseil approuve à l'unanimité

3. Motion : conséquences de la crise économique et financière sur les comptes de la commune, sur sa capacité à investir et sur le maintien d'une offre de service de proximité adaptée aux besoins de la population

Madame le Maire nous expose que lors du dernier conseil communautaire une motion a été prise face à la crise économique et financière pour que les collectivités grâce au soutien de l'association des Maires de France demandent à bénéficier d'aides en faisant un bloc communal et intercommunal.

Le Conseil approuve à l'unanimité

4. Diététicienne Nutritionniste

Madame le Maire expose qu'une diététicienne-nutritionniste souhaite s'installer 2 jours par semaine sur la commune : on peut lui proposer l'ancien local médical pour un loyer de 150 €uros par mois et ce pour un an. Il y a la possibilité de louer l'étage à un autre locataire.

Le Conseil approuve à l'unanimité

5. Convention avec la CAF

Madame le Maire informe qu'une réforme nationale a eu lieu en 2021. La commune et la communauté de communes du pays de Tarascon doivent signer une nouvelle convention avec la CAF. Il faut donc habilitier Madame le Maire à signer une nouvelle convention (CEJ).

Le Conseil approuve à l'unanimité

6. Questions diverses

Madame le Maire souhaite faire les vœux à la population le samedi 14 janvier 2023.

Germain Flores informe qu'une entreprise de menuiserie a changé 2 portes (au logement de Garrabet et à la grande maison à Mercus), les travaux DFCl ont commencé, le parking derrière la boulangerie a été réparé.

Albertina GUIU expose que l'après midi cabaret pour les personnes âgées s'est très bien passée. Christophe ALAUZET informe que le SMDEA souhaite établir une usine pour reminéraliser l'eau de Jarnat : dans le cadre de ces travaux il y a un problème d'accès pour les plus de 15T. Le SMDEA demande par courrier à la collectivité de prendre une levée des dérogations pour la circulation des camions.

Madame le Maire lève la séance à 20h00